Conseil Municipal - 05 mai 2009 - séance publique

Présents: Madame Pascale POBLET, maire.

Mesdames Cécile SUPTITZ, Lynda CHOROT, Marion CORVEZ, Marie GUILLAUD, Corinne

FABRE

Messieurs Laurent GERBAUX, Philippe DESPESSE, Michel MURDINET, Alain BOUCAUT, Stéphane COING-BELLEY, Philippe PASCAL, , Jean-Michel ANSELMIER, Robert CECCON

Absents: M. Michel NOEL a donné pouvoir à Pascale POBLET

Secrétaire de séance : M. Philippe PASCAL

Mme P. POBLET ouvre la séance du conseil municipal à 20h30. Le Conseil approuve avec 14 voix Pour le compte-rendu du 31 mars 2009.

Arrivée de Philippe DESPESSE.

Point n°1. PARKING DU VILLAGE.

Le devis présenté par le cabinet de géomètre Agate s'élève à 3 590.00 € HT et comporte les travaux suivants : « mission de maîtrise d'œuvre de voirie et réseaux divers, relative au projet de création 25 places de parkings dans le centre village et comprenant la future entrée du projet immobilier de l'AFU (Association foncière Urbaine), le long de la route départementale 218. » DECIDE avec 15 voix Pour la réalisation de cette étude.

Point n°2. VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE

- ✓ Suite à la consultation lancée pour les 5 stères de bois, une seule offre est parvenue en mairie. Il s'agit de Madame Blondel avec une proposition à 101 €. Accord avec 15 voix Pour.
- ✓ Suite à l'élagage réalisé le long du CD3, DECIDE sa mise en vente. Prix minimum : 100 €. DECIDE d'attribuer ces bois en grumes à la meilleure offre déposée. Accord avec 15 voix Pour. Pour ces deux ventes, AUTORISE la Maire à effectuer toutes les démarches utiles.

Point n°3. REPOSE DES CLOCHES.

Des devis ont été demandés pour la repose de l'une ou des 2 cloches. Réponse en cours.

Premier avis du Conseil : Une majorité pour que les 2 cloches soient reposées ; selon résultat des devis. Des questions : la grosse cloche pourrait-elle être reposé en l'état actuel sans la faire re-sonner ?

Point n°4. TRAVAUX CRECHE HALTE-GARDERIE

Le point sur ce dossier :

Suite aux résultats de l'étude de sol, c'est la solution n° 5 qui a été retenue, par les personnes qui ont participé à la présentation des 5 solutions.

Le permis sera déposé au cours de la semaine 20 et sera étudié lors de la réunion urbanisme du mardi 12 mai, à 20h30.

Point n°5. FETE DU VELO

Elle aura lieu le jeudi 4 juin et comme l'an passé, nous invitons les enfants de l'école à y participer largement. Une proposition est faite : offrir à chaque enfant qui aura fait le parcours à vélo un « gilet fluo » sécurité. Un devis a été demandé et s'élève à 3,89 € HT pièce.

Avis favorable avec 15 voix Pour. Marie, déléguée à la Prévention Routière se renseigne pour en avoir des « gratuits » mais quelle taille ? Cécile vérifie aussi en magasin.

Point n° 6. INFORMATIONS

- ✓ Proposition de convention avec l'AGEDEN pour une étude « énergie » dans le cadre du projet d'aménagement du Centre-Village
- ✓ Audit proposé par le Parc du Vercors toujours dans le cadre des « énergies renouvelables »

Point n° 7. NUMEROTATION DES HABITATIONS

Plusieurs propositions afin de numéroter les habitations de la Commune. Les enjeux : retrouver plus facilement les maisons pour les services de secours, visiteurs, livreurs et autres.... Les difficultés : quelle forme de numérotation, quel coût....

Avis 8 Pour se renseigner : Jean-Michel et Marie

Point n° 8. POINT SUR LES TRAVAUX

- ✓ Voirie communale 2009 L'ouverture des plis a eu lieu aujourd'hui avant le conseil résultats : L'entreprise la mieux disante est l'entreprise Chambard pour un coût hors-taxes de 34 216 €. Réalisation avant la fin des vacances.
- ✓ Assainissement l'étude pour le secteur du Vif de la Claie a été estimée à 100 000 € ; il faut faire réaliser une étude. Avis favorable avec 14 voix Pour, 1 abstention.
- ✓ Nettoyage des réservoirs d'eau : avis favorable avec 991 € ; 15 voix Pour
- ✓ Tests à la fumée pour détection des eaux pluviales dans le réseau d'eaux usées : avis favorable avec 2 332,20 € ; 15 voix pour.

Prochain conseil : réunion publique le 2 juin 2009

La séance est levée à 23 h